



Je rencontre un problème avec une société de contentieux

Par **seb95**, le **23/05/2008** à **10:56**

je vous explique rapidement mon problème: j'ai été informé par ma banque qu'un chèque de 65.72 euro que j'ai fait chez un commerçant a été refusé, dès que j'ai appris ceci j'ai contacté le commerçant et j'ai réglé la somme en espèces et j'ai pu récupérer mon chèque. Par contre je reçois une lettre d'un service de contentieux qui me réclame la somme totale de 143.90 euros pour ce chèque!! après l'avoir contacté ils m'ont répondu qu'effectivement ils avaient été informés par le commerçant que j'avais régularisé mon chèque mais que par contre j'étais obligé de leur régler cette somme qui correspond à des frais divers de leurs services alors que je n'ai jamais eu affaire à eux vu que j'ai réglé directement le problème avec le commerçant! ma question est simple: que dois-je faire? vu que par téléphone ils m'ont racroché au nez quand je leur ai dit que je ne leur réglerais rien suis-je dans mon droit? merci pour votre aide
rsebastien